

Lundi 9/XII/2013, Monsieur Guy Astoul proposait, sous l'égide de Mémoire et Patrimoine Moissagais, une conférence au centre culturel : **la Fronde à Moissac dans les années 1652/1653.**

Guy Astoul, docteur en Histoire, membre de l'Académie de Montauban, président de la SMERP (société montalbanaise d'études et de recherches sur le Protestantisme) n'est pas un inconnu car il a exercé les fonctions de professeur d'H.G. au Lycée de Moissac.

M. Paul Miloche, président de Mémoire et Patrimoine Moissagais retenu par d'autres obligations nous avait chargés de faire part de ses regrets.

Plus d'une quarantaine de personnes avaient bravé le froid de cette soirée, parmi lesquelles on reconnaissait les habitués fidèles de nos conférences. Beaucoup de nos adhérents retenus par des virus propres à cette saison nous avaient prévenus qu'ils ne pourraient malheureusement pas être parmi nous.

La voix claire et bien timbrée du conférencier n'a pas nécessité l'utilisation d'un micro et cela, à la satisfaction générale.

M. Guy Astoul a commencé par nous expliquer ce qu'était la Fronde et a mis en évidence les grands traits de cette époque troublée et complexe.

La Fronde se situe entre 1648 et 1653 pendant la régence d'Anne d'Autriche et le ministère du cardinal de Mazarin alors que le jeune Louis XIV n'a que 9 ou 10 ans.

Les Frondeurs ont des motivations très différentes mais ils sont unis contre l'absolutisme monarchique et la politique fiscale de Mazarin. Mazarin qui était, rappelons-le, abbé commendataire de Moissac depuis 1644 touchait à ce titre des prébendes non négligeables.

- Cette crise avait débuté par la **Fronde parlementaire à Paris** (1648/1649), qui avait obligé la Régente et Louis XIV à se retirer au château de St Germain en Laye. Mazarin fait alors assiéger Paris...d'où des révoltes, des manifestations brutales : le Parlement de Paris s'inquiète de la révolte populaire et préfère négocier avec Anne d'Autriche : c'est la paix de Rueil en 1649.

- **La Fronde des Princes** : les princes de Condé, Conti et le duc de Longueville sont arrêtés par Mazarin le 18/1/1650. S'ensuit une révolte populaire et les princes sont relâchés...mais on apprend que Mazarin a été envoyé en exil à Brülh à la suite de ces événements. Episode peu connu du ministère du cardinal.

C'est à partir de 1651 que Moissac est prise dans l'engrenage des guerres de la Fronde entre les partisans de Condé et ceux de Mazarin :

- Occupation des troupes espagnoles alliées à Condé dès 1651,
- Occupation ensuite, au cours de l'année 1652.

Ces occupations entraînent misère – famine - et peste que les troupes propagent à travers le Quercy et le Midi toulousain.

M. Guy Astoul nous livre alors les secrets des :

« **Délibérations consulaires** » , ce qui permet de suivre les évènements très précisément. Nous apprenons avec fierté qu'un inventaire détaillé de ces délibérations a été réalisé par M. Barrachin, fidèle membre de Mémoire et Patrimoine Moissagais.

Les hésitations des consuls et des notables moissagais entre les camps adverses sont mentionnées et la cause royale finit par l'emporter.

La peste qui a débuté à Cahors et s'est propagée à Toulouse en Juillet 1652, a fini par atteindre Castelsarrasin et toute la région . Mais Moissac échappe à l'épidémie grâce aux mesures draconiennes imposées par les consuls : évacuation des animaux hors les murs, ouverture d'une seule porte, nettoyage des rues, interdictions d'entrer dans Moissac sans un certificat de bonne santé, guetteurs aux portes et sur la rivière. Les contrevenants ont des amendes et risquent d'être emprisonnés. On s'aperçoit que si les consuls n'avaient pas connaissance de la propagation du bacille de Yersin (la peste), ils avaient cependant bien compris que ces mesures de précaution pouvaient limiter l'épidémie.

Ces délibérations consulaires sont riches d'enseignement et, pour ma part, j'ai particulièrement apprécié la délibération du 20 Mai 1652 « Honte à ceux qui veulent faire la fête » : en effet une certaine demoiselle Mothes voulait organiser un bal... alors que la population est ruinée, dans un état de grande misère etc... Les consuls n'ont pas hésité à interdire de telles manifestations jugées déplacées.

Monsieur Guy Astoul termine alors sa passionnante et talentueuse conférence sur une supplique des moissagais de l'époque : « de la famine, de la guerre, de la peste délivre-nous Seigneur ! ». Ce qui ne manque pas de révéler déjà l'à-propos et l'humour des moissagais ...

Très applaudi et remercié pour la clarté et la densité de son exposé, Monsieur Guy Astoul a répondu ensuite aux questions posées par le public. Ces dernières avaient principalement pour objet l'organisation très structurée des réseaux royaux : des informateurs renseignaient le cardinal Mazarin jour après jour de l'évolution des situations locales : politiques et économiques.

Danielle Bordes